

# Résultats de l'enquête sur le bulletin d'informations

Au cours du quatrième trimestre 1972, le Comité de rédaction du Bulletin a lancé une enquête parmi les membres de l'Association concernant la révision de l'actuelle formule du Bulletin ; 143 réponses nous sont parvenues. En voici le résultat. Le texte de l'enquête est repris paragraphe par paragraphe avant de donner réponses et suggestions.

## A. RUBRIQUES ACTUELLES

### 1. Articles

Le Bureau a envisagé de confier la rédaction des articles pour chacun des quatre numéros aux quatre sections de l'A.B.F. : Bibliothèque nationale, Bibliothèques universitaires, Bibliothèques publiques, Bibliothèques spécialisées. Toutefois certains numéros pourront relever d'autres critères.

— Etes-vous d'accord avec la nouvelle formule retenue pour les articles ?

— 110 oui - 7 non.

— Souhaitez-vous des articles plus nombreux : 46, plus engagés : 45, plus théoriques : 22, plus pratiques : 95.

### 2. Nécrologie

Le Comité de rédaction envisage des notices courtes, ne devant pas, sauf exception, dépasser une page imprimée :

— 71 oui

### 3. Nouvelles des Bibliothèques.

Nous désirons éviter tout double emploi avec le *Bulletin des Bibliothèques de France*, forcément plus riche, et nous souhaiterions donner surtout des renseignements sur les bibliothèques ne relevant pas de la Direction (bibliothèques d'entreprises, bibliothèques spécialisées, etc.). Cependant nous recevons trop peu d'informations sur ces bibliothèques, alors qu'on nous prie de passer de plus en plus d'informations de source étrangère (nouvelles publications, par exemple).

— Souhaitez-vous voir développer la rubrique ? Dans quel sens ? Souhaitez-vous au contraire la réduire ? la supprimer ?

suppression : 5

réduction : 15

développement : 97.

### 4. Nouvelles administratives.

Elle comporte, d'une part l'indication des lois et règlements intéressant les bibliothèques, d'autre part les décorations. En outre, nous y plaçons les sujets des diplômes et concours nationaux communiqués par l'E.N.S.B.

- Doit-on envisager un changement dans cette rubrique ? dans quel sens ?  
 état actuel sans changement : 68      suppression : 7      changements : 32  
 (les réduire à l'essentiel — supprimer les décorations).

### 5. Vie de l'Association.

Nous y publions les comptes rendus des réunions des groupes et sections, etc. Nous rappelons que le Bulletin ne peut publier que les textes qu'il reçoit, trop irrégulièrement à son gré. Nouveaux membres : cette rubrique est indispensable.

Réponse : Majorité pour le maintien de la rubrique ; accorder une place plus importante aux groupes régionaux, aux nouvelles des Associations étrangères et de la F.I.A.B.

### 6. Bibliographie.

#### a) Comptes rendus d'ouvrages.

Il est bien évident que cette rubrique ne peut rivaliser avec celle du *Bulletin des Bibliothèques de France*. Mais elle permet de signaler, d'une part des ouvrages reçus en don, d'autre part, les publications de nos collègues.

- Souhaitez-vous voir développer cette rubrique ? la réduire ? la supprimer ?  
 développement : 47      réduction : 46      suppression : 20

#### Suggestions intéressantes :

- Signaler (sans compte rendu) les œuvres des collègues : 16 ;
- Remplacer les comptes rendus par une mise au point sur un sujet précis ;
- Signaler essentiellement les instruments de travail bibliothéconomiques : 8.

#### b) Bulletin des sommaires.

Cette rubrique avait été créée pour suppléer au fait que le *Bulletin des Bibliothèques de France* ne présente pas les dépouillements de revues étrangères. Une réorganisation conjointe du *Bulletin signalétique* n° 101 du C.N.R.S. et du *Bulletin signalétique* du *Bulletin des Bibliothèques de France* est à l'étude. La réforme de cette rubrique pourrait conduire à une collaboration de l'A.B.F., à un bulletin commun.

La rubrique des sommaires vous semble-t-elle à maintenir ? à supprimer ? à transformer ? dans quel sens ?

- maintien : 59 — suppression : 33 — transformation : 29 — réduction : 8 —
- collaborer à un bulletin commun : 6 — changement : 2 — accroître les revues étrangères : 4.

#### Suggestions intéressantes :

- classement systématique : 2 ;
- remplacer par des bibliographies sélectives : 1 ;
- analyser les articles les plus importants : 2 ;
- ajouter les mots-clés : 1 ;
- ne garder que les bulletins d'associations étrangères et les sujets peu traités : 1 ;
- un numéro spécial consacré à cette rubrique : 1 ;
- fusion ou collaboration avec le *Bulletin des Bibliothèques de France*.

## B. REMARQUES ET SUGGESTIONS

1. Des conseils sont donnés pour résoudre les *problèmes financiers* : pas de luxe inutile dans la nature du papier, la présentation, l'impression ; remplacer le papier glacé par du papier blanc ordinaire de meilleur marché ; conserver un format pratique compatibles avec un prix de revient économique ; essayer d'obtenir davantage de publicité des maisons d'édition en particulier, des grands libraires et des antiquaires français et étrangers ; augmenter les cotisations ; laisser à chaque section la liberté de décider si elle peut payer un cahier supplémentaire.

Le Comité de rédaction du Bulletin aurait intérêt à confronter ses problèmes avec ceux que doivent connaître des associations similaires et à examiner les solutions envisagées (Ex. La Gazette des Archives - Le Bulletin des Musées d'histoire naturelle).

2. On insiste beaucoup sur le fait que le Bulletin est avant tout la *revue d'une Association* ; il n'est pas officiel, il peut donc être moins conformiste, user plus largement de sa liberté d'expression ; il ne doit pas faire double emploi avec ce qui existe déjà (Ex. *Bulletin des Bibliothèques de France*, organe de la D.B.L.P.) mais que ne reçoivent pas forcément tous les membres de l'A.B.F. Il doit être le moyen d'expression

de tout point de vue professionnel d'où qu'il vienne, rendre compte d'expériences réalisées par nos collègues, traiter des problèmes de gestion des bibliothèques : aspect matériel, administratif, humain — relations avec les organismes officiels, mairies, facultés, etc. Il doit donner des renseignements professionnels utiles à la carrière : statuts — postes vacants. Il doit être un outil de travail, un moyen de recyclage, un organe de liaison et d'information pour les isolés ; il doit être plus pratique que théorique. Il faut pouvoir y trouver des renseignements utiles pour la profession : problèmes techniques de catalogage, rédaction de répertoires, problèmes de terminologie, point sur certaines questions : où en est l'I.S.B.N., la traduction en français de la classification Dewey ?

Il doit être également un lieu de réflexion et de prise de position dans certains domaines : une tribune de discussion sur l'ensemble des problèmes de la profession : le métier de bibliothécaire, l'éthique professionnelle, la place des bibliothèques dans une société mercantile, les problèmes culturels, la relation entre les bibliothèques et les autres métiers du livre, la censure.

3. De ce qui précède pourraient donc sortir de *nouvelles rubriques* : Tribune libre — Courrier des lecteurs — Offres d'emploi, et se développer des *rubriques existantes* : *Vie de l'Association* — en insistant sur les activités des sections et des groupes et *Nouvelles des Bibliothèques* — en donnant une des plus grande place aux bibliothèques ne relevant pas de la Direction et aux Associations étrangères.

---

### COMMISSION DU BULLETIN D'INFORMATIONS

Constituée au sein du Conseil national de l'A.B.F., la Commission du bulletin s'est réunie le 18 juin 1973.

Après avoir analysé les conditions faites par l'imprimeur actuel, il est décidé de continuer à lui confier la gestion du bulletin en lui demandant :

d'en améliorer la présentation typographique ;

de prospecter la publicité en direction des éditeurs (cela devrait être favorisé par les rencontres du Congrès de Nice).

Suite à l'enquête faite auprès des lecteurs, il est décidé d'ajouter — ou d'enrichir — dans la mesure du possible les rubriques suivantes :

*Tribune libre* : contenant des interventions de lecteurs ou le courrier reçu à propos d'articles parus.

*Lu dans la presse* : ajouter à la bibliographie déjà existante des informations concernant les articles parus sur le problème de la lecture et des bibliothèques.

*Vie de l'Association* : donner les informations concernant les démarches faites par l'Association auprès des services officiels.

---

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL NATIONAL

15 OCTOBRE 1973

Depuis son élection le Conseil national s'est réuni pour la troisième fois à l'E.N.S.B., 2, rue de Louvois, sous la présidence de Roger Pierrot, Président de l'Association.

Sur 30 membres, 21 étaient présents, 4 s'étaient excusés en déléguant leurs pouvoirs, 5 étaient absents.

Après une brève introduction du Président, précisant que depuis la précédente réunion du Conseil, les activités les plus absorbantes de l'Association ont été la préparation du 39<sup>e</sup> Conseil de la F.I.A.B. à Grenoble, les différents points de l'ordre du jour ont été successivement abordés :

#### I. — RAPPORTS AVEC LES EDITEURS

Conformément aux vœux exprimés au Congrès de Nice, les contacts entre Bibliothécaires et Editeurs ont commencé à s'organiser. R. Pierrot, E. Guerin et B. Picheral ont

été reçus au Cercle de la librairie et la création de commissions Bibliothécaires-Editeurs décidée. (Cf. *Bulletin*, n° 80, p. 143).

L'attention du Conseil est attirée sur le fait que ces discussions ne sont pas réservées aux membres du Bureau, mais que tous les adhérents de l'Association sont invités à envoyer leurs suggestions sur des points qui leur paraissent particulièrement intéressants.

## II. — FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Conseil est informé d'un problème complexe et important : le Ministère de l'Education nationale prévoit la création dans un délai de cinq ans de 4 000 postes de documentalistes-bibliothécaires dans le second degré. Si la reconnaissance de l'importance exceptionnelle des bibliothèques et des centres de documentation dans l'enseignement est un fait majeur, la compétence professionnelle, la filière de recrutement du personnel et sa gestion demeurent imprécises et inquiétantes. Verra-t-on deux corps de personnels chargés de tâches similaires dépendre de deux directions différentes ? Une démarche au Ministère a été faite le 2 juillet à ce sujet (cf. *Bulletin*, n° 80, p. 143). Le Conseil mandate le Bureau pour demander audience au Directeur des Bibliothèques (\*) et poursuivre les contacts avec le Ministère en accord avec les autres associations. Le Conseil désigne R. Pierrot et C. Laude pour représenter l'A.B.F. à une « commission de réflexion sur la formation professionnelle », créée à l'instigation de l'A.D.B.S., réunissant les responsables des enseignements de l'information et les associations professionnelles.

## III. — GRENOBLE 39° CONSEIL DE LA F.I.A.B.

A. *Table ronde* : Les animateurs de la Table ronde rendent compte de son organisation et de ses travaux (cf. ci-dessus le compte rendu détaillé).

B. *39° Conseil* : Après avoir remercié tous ceux qui ont participé à son organisation, M. Chauveinc en fait le bilan matériel et intellectuel (cf. ci-dessus les différents articles consacrés à la réunion de Grenoble).

## IV. — CONGRES NATIONAL DE L'A.B.F. (1974)

Le Congrès annuel de l'association se tiendra la deuxième quinzaine de mai. Le thème en sera : « Bibliothèques et nouvelles structures administratives ».

## V. — COMMISSIONS DE TRAVAIL

Des commissions de travail ont été constituées au sein du Conseil pour assurer la marche des travaux de l'Association.

- a) *Trésorerie* : assurée par les services de la Discothèque de la Ville de Paris.
- b) *Collection des documents A.B.F.* : La révision des numéros concernant le Congrès de Grenoble et de Toulouse est confiée à J. Gascuel et J.-C. Garrett.
- c) *Annuaire* : G. Le Cacheux remet une partie du manuscrit.
- d) *Bulletin d'informations* : Au cours de la dernière réunion du Comité de rédaction désigné lors du précédent Conseil, quelques aménagements dans la présentation ont été décidés. (Cf. ci-dessous).

---

(\*) Cette audience a eu lieu le mardi 30 octobre.